



École Saint-Jean-de-la-Lande et Annexe

Conseil d'établissement : procès-verbal

Réunion du 05 mai 2023

Présents :

Direction : Nathalie Jarrin

Membres de l'école : Atika Mehil, Maryse Fortin, Mirka Ledoux, Arnaud Gervais, Annie Ramacière, Lynda Saidj,

Parents : Veronica Coeto Avendano, Laura Turlea, Caroline Forget-Galipeau, Frédéric Tremblay, Geneviève Madon-Desgagnés

Membre de la communauté : Cyncia Sanon

Absents : Medjine Marcelin

| Points à l'ordre du jour et discussions | Suivis, résultats de votes et résolutions |
|---|--|
| <p>1. Ouverture de la réunion à 18h34</p> <p>. <i>Présences et vérification du quorum</i> Le quorum est confirmé.</p> <p>c. <i>Mot de la présidence</i> Mme Turlea souhaite la bienvenue à tous.</p> | – |
| <p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p><i>Ajout de points à l'ordre du jour:</i></p> <p>6. Mme Coeto souhaite ajouter le point sur le sondage aux élèves 6. Calendrier scolaire : Mme Jarrin souhaite ajouter le point sur la journée de reprise dû à l'intempérie 7. Mme Mehil souhaite ajouter quatre sujets : une information sur le poste de technicienne du service de garde et et sur la semaine du service de garde. Mme Turlea nomme le secrétaire de la réunion : Veronica Coeto Avendano.</p> | Proposé par Arnaud Gervais Appuyé par Veronica Coeto Avendano |
| <p>3. Adoption du procès-verbal de la rencontre précédente</p> <ul style="list-style-type: none">- Dans la partie des présences, Mme Mirka Ledoux a été mise présente alors qu'elle était absente.- Au point 2, il manque le nom de la première personne et la personne qui appuie est Mme Ledoux alors que celle-ci était absente. | Proposé par Annie Ramacière Appuyé par Maryse Fortin |
| <p>4. Suivi des rencontres précédentes</p> <p>a. <i>Retour sur la formation des membres du CÉ</i></p> <p>a- Mme Caroline Forget-Galipeau a effectué des recherches sur les organismes communautaires et sur l'intégration des enfants des classes d'accueil. Elle a contacté Mme Sanon sur l'aspect communautaire qui siège sur la table 5/12ans de Rosemont, lieu de représentation des organismes communautaires. Mme Sanon rencontre le CA cette semaine et va évaluer les possibilités de faire un temps de co-</p> | |

| | |
|---|---|
| <p>développement commun et présenter un historique de la collaboration École-Famille. Elle va revenir sur des dates possibles avant le 22 juin.</p> <p><i>b. Retour sur le Camp Bruchési</i></p> <p>i. Total des élèves qui ne pourront pas être présents : 21 pour des raisons parentales sur 178 enfants. Mme Jarrin demande si le CÉ accepte de déboursier 825\$ pour 10 enfants ne peuvent pas venir en raison d'un manque de financement des familles.</p> <p>ii. Estimé du montant restant dans l'enveloppe 'sorties classe verte' du gouvernement :</p> <p><i>c. Retour sur les ateliers du CREP</i> : beaucoup de temps et de moyen pour le dernier atelier crep, mais peu de participation. Les éducatrices sont fatiguées pour faire du SDG lors du prochain atelier. Mme Sanon propose que son organisme fasse le service de garde gratuitement. Une communication sera faire entre Mme Coeto et Mme Sanon.</p> <p><i>d. Retour sur la demande d'approbation pour la pièce de théâtre-école</i> : beaucoup de courriel, difficile de suivre les différentes communications. Mme Jarrin indique que l'école va assumer financièrement le souper.</p> | <p>Approuvé à l'unanimité</p> |
| <p>5. Sujets à traiter (30 minutes)</p> <p><i>a. Approbation du projet du Comité Vert</i> : achat de 400\$</p> <p><i>b. Troisième consultation du PEVR</i> : en lien avec la mission, la vision et les valeurs. Y a-t-il des éléments à ajouter et clarifier? Mme Jarrin présente les différentes informations sur le portrait du CSSDM: contexte, enjeux, etc. Quelques commentaires sont apportés par les membres.</p> <p><i>c. Consultation par le CSSDM sur les critères de sélection de la direction d'établissement – nouveau canevas à voir et discuter</i> : Lecture pour approbation</p> <p><i>d. Ouverture de l'école aux parents</i> : Mme Coeto demande à ce que l'école réfléchisse à des stratégies pour permettre aux familles de rentrer davantage dans l'école afin de développer un sentiment d'appartenance. Le sdg nomme le manque de ressources et la question de sécurité. Mr Tremblay rappelle que les éducateurs à l'accueil connaissent les parents et qu'il n'est pas question de sécurité. Mme Coeto suggère qu'un processus s'établisse au fils de l'année pour que les parents puissent progressivement entrer dans l'école (au SDG et dans l'école). Un message peut être fait aux familles pour expliquer les procédures, par exemple : ne pas prendre du temps avec l'éducatrice du SDG lorsqu'un parent récupère son enfant. Mme Ledoux ne souhaite pas travailler comme dans une école alternative, elle travaille avant tout avec ses élèves. Mme Saidj fait parfois des activités où elle invite les parents et continuera pour la prochaine année. Les enseignants nomment l'importance que chacun soit être libre d'impliquer les parents ou non. Le CÉ est d'accord pour penser à un comité École-Famille l'année prochaine, Mme Jarrin va voir ce qui est possible.</p> <p><i>e. Rentrée 2023-2024</i> : l'équipe réfléchit actuellement à la future rentrée scolaire et tout l'aspect organisationnel.</p> <p><i>f. Sondage auprès des élèves</i> : Mme Coeto présente le sondage réalisé par le sous-comité. Mme Jarrin va transmettre le sondage aux enseignants.</p> | <p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p> |
| <p>6. Points, demandes et mises à jour de la Direction (15 minutes)</p> <p><i>a. Demande d'approbation du 'livret' de textes dans le cadre du projet d'écriture 5e et 6e année</i></p> <p><i>b. Projet éducatif – mise à jour du travail fait pour l'année 2023-2027</i></p> | <p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Approuvé à l'unanimité</p> |

| | |
|--|--|
| <i>c. Demandes de sorties : Sortie Biodôme</i> | Approuvé à l'unanimité |
| <i>d. Calendrier scolaire : le 23 mai et le 22 juin sont devenues des journées classe.</i> | |
| 7. Points, demandes et mises à jour du Service de garde (10 minutes) | |
| <i>a. Tarification des journées pédagogiques : Mme Mehil est venu solliciter le CÉ pour augmenter les journées pédagogiques en passant de 10,75 à 12\$.</i> | Approuvé à l'unanimité |
| <i>b. Nouvelle tarification sur la période de service de garde pour la journée écourtée du mercredi : la période 6 qui débute à 14h10 (les mercredis), les éducatrices travaillent 1h10 en plus, mais n'est pas compris dans le tarif aux parents. Les enfants qui prennent l'autobus ne seront pas facturés. La somme sera de 8,95\$.</i> | Approuvé à l'unanimité |
| <i>c. Poste de technicienne du SDG : Mme Julie revient sur son poste donc Mme Atika. L'équipe la remercie de sa présence.</i> | |
| <i>d. Semaine du service de garde : envoi d'une programmation envoyée aux parents dans les prochains jours.</i> | |
| 8. Conseil de parents du CSSDM (5 minutes) | |
| <i>a. Compte-rendu de la dernière rencontre : lors des deux dernières étaient sur la révision du PEVR, les CÉ ont eu la même réflexion sur le fait que les chiffres ne donnent pas de moyens. Pour la troisième consultation, impression d'être là juste pour cocher une case.</i> | |
| 9 Suivi de la rencontre de l'OPP (5 minutes). Pas de mise à jour | |
| 10. Question du public <i>Matériaux scolaires : demande de changement quant à la méthode de paiement : Mme Jarrin et la secrétaire vont voir avec le compte Mozaïk + tutoriel pour expliquer la procédure de paiement. En voie de réalisation.</i> | |
| 11 Varia. Aucun varia | |
| 12. Nomination secrétaire (parent) pour la prochaine rencontre. (5minutes) Mme Fortin se propose | |
| 13. Levée de l'assemblée Levée de l'assemblée à 20h50 | Proposé par Mme Ramacière Appuyé par Mme Madon-Desagnés |

Procès-verbal rédigé par Veronica Coeto Avendano.

APPROUVÉ AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LE 6 JUIN 2023.



Laura-Silvia Turlea
Présidente du CÉ



Nathalie Jarrin
Directrice, École Saint-Jean-de-la-Lande et Annexe